



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Accréditation d'ONG

ICH-09 - Formulaire

Reçu CLT / ONT
Le 23 AOÛT 2011
N° 5506

DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER DES FONCTIONS CONSULTATIVES AUPRES DU COMITE

DATE LIMITE 30 JUIN 2011

Les instructions pour remplir la demande sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.unesco.org/culture/ich/fr/formulaires/>

1. Nom de l'organisation

1. A. Nom officiel

Indiquez la dénomination officielle de l'organisation, dans sa langue d'origine, telle qu'elle apparaît dans les pièces justificatives établissant sa personnalité juridique (8.b ci-dessous).

LA MAISON DE SAGESSE

1. B. Nom en français et/ou anglais

Indiquez la dénomination de l'organisation en français et/ou en anglais.

MAISON DE SAGESSE (MDS)

2. Adresse de l'organisation

Indiquez l'adresse complète de l'organisation, ainsi que les coordonnées complémentaires telles que le numéro de téléphone ou de télécopie, l'adresse électronique, le site Web, etc. L'adresse postale indiquée doit être celle où l'organisation a son activité, quel que soit son lieu de domiciliation juridique (voir point 8).

Organisation :	LA MAISON DE SAGESSE
Adresse :	1, Allée du Docteur Bourgeois 91150 Etampes - FRANCE
Numéro de téléphone :	01.69.78.28.93
Numéro de fax :	01.69.78.28.93
Adresse électronique :	siege@maison-de-sagesse.org
Autres informations pertinentes :	site internet: www.maison-de-sagesse.org adresse postale: BP 172 - 91150 Etampes - FRANCE

3. Pays où l'organisation est active

Indiquez le/les pays où l'organisation exerce ses activités. Si elle œuvre uniquement dans un seul pays, veuillez préciser lequel. Si ses activités sont internationales, indiquez si elle opère au niveau mondial ou dans une ou plusieurs régions, et listez les principaux pays où elle mène ses activités.

- national
- international (veuillez préciser :)
 - dans le monde entier
 - Afrique
 - États arabes
 - Asie & Pacifique
 - Europe & Amérique du Nord
 - Amérique latine & Caraïbes

Énumérez le/les principal(aux) pays où elle est active:

France - Madagascar - Inde - Laos - Bénin

4. Date de sa création ou durée approximative de son existence

Indiquez quand l'organisation a été créée.

21 juin 1993

5. Objectifs de l'organisation

Décrivez les objectifs pour lesquels l'organisation a été créée et qui doivent être « en conformité avec l'esprit de la Convention » (Critère C). Si les principaux objectifs de l'organisation sont autres que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, expliquez en quoi ses objectifs de sauvegarde sont liés à ces objectifs plus vastes.

350 mots maximum ; veuillez ne pas joindre des informations complémentaires.

Le but de l'association est l'aide à l'enfance malheureuse par un soutien de première urgence, la consolidation de son milieu vital ou familial, l'incitation à un développement durable de son environnement, l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé régnant autour de l'enfant et l'acquisition des connaissances afin de pouvoir mieux affronter la rigueur de la vie. L'association se bat pour venir en aide aux enfants et aux populations oubliées avec la conviction que la sagesse de l'Homme l'emportera sur les égoïsmes, l'indifférence ou l'ignorance, tout en veillant à préserver des traditions et des patrimoines ancestraux en voie de disparition mais essentiels pour maintenir les racines et l'identité culturelle des populations dans un monde tendant à s'uniformiser. Car il n'est pas possible d'améliorer le présent et bâtir l'avenir en faisant fi du passé.

OBJECTIF GENERAL:

- Aider les enfants à s'épanouir, mieux vivre et devenir autonomes dans le cadre et le respect de leur environnement social, culturel et économique.

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

- Education pour tous (UNESCO Programme EPT)

- Préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel (UNESCO objectifs Conventions 1972 et 2003)
- Respect des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté
- Aide de première urgence
- Amélioration des conditions d'hygiène, santé et nutrition
- Accès à l'eau potable, assainissement de l'eau et incitation au développement durable

6. Activités de l'organisation en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Les points 6.a. à 6.c. sont essentiellement destinés à montrer que l'ONG satisfait au critère consistant à « avoir des compétences, des qualifications et l'expérience avérées en matière de sauvegarde (telle que celle-ci est définie dans l'article 2.3 de la Convention) du patrimoine culturel immatériel se manifestant entre autres dans un ou plusieurs domaines spécifiques » (Critère A).

6.a. Domaine(s) où l'organisation est active

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les domaines principaux où l'organisation est la plus active. Si ses activités se rapportent à d'autres domaines que ceux énumérés, cochez « autres domaines » et indiquez les domaines concernés.

- traditions et expressions orales
- arts du spectacle
- pratiques sociales, rituels et événements festifs
- connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel
- autres domaines – veuillez préciser :

6.b. Principales activités de sauvegarde dans lesquelles l'organisation est impliquée

Cochez une ou plusieurs cases pour indiquer les principales activités de sauvegarde de l'organisation. Si ses activités impliquent des mesures de sauvegarde non énumérées ici, cochez « autres mesures de sauvegarde » en précisant lesquelles.

- identification, documentation, recherche (y compris le travail d'inventaire)
 - préservation, protection
 - promotion, mise en valeur
 - transmission, éducation formelle et non formelle
 - revitalisation
 - autres mesures de sauvegarde – veuillez préciser :
- X contribution à la promotion et à l'exécution de la Convention

6.c. Description des activités de l'organisation

Les organisations qui font une demande d'accréditation doivent décrire brièvement leurs activités récentes et leur expérience en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Donnez des informations sur le personnel et les membres de l'organisation, décrire leurs compétences et qualifications dans le domaine du patrimoine culturel immatériel et expliquer comment elles les ont acquises. La documentation justifiant ces activités et ces compétences peut être présentée, si nécessaire, au point 8.c. ci-dessous.

750 mots maximum ; veuillez ne pas joindre des informations complémentaires.

Après 18 années d'activités, MdS est aujourd'hui:

- UN ACTEUR RECONNU EN MATIERE D'EDUCATION ET SAUVEGARDE ET TRANSMISSION DU PATRIMOINE CULTUREL

L'éducation des enfants, jeunes et moins jeunes est l'un des facteurs essentiels du développement. Construction d'écoles "classiques" et "artistiques" (Inde, Vietnam, Brésil, République Dominicaine, Congo Brazzaville, Laos), construction d'un centre d'Animation Culturelle Francophone (Liban), mise en place de classes/structures adaptées aux enfants souffrant d'un handicap (Vietnam, Madagascar), programme d'accompagnement à la scolarité en ZEP (France)

- UN ACTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE & RESPONSABLE

La lutte contre l'enfance en détresse nécessite d'aider les parents, et notamment les mères, à améliorer leurs conditions d'existence. Création de centres de rencontres et de formations professionnelles (Bénin, Madagascar, République Dominicaine, Laos, Brésil, Bulgarie), aide à la mise en place de coopératives artisanales et agricoles traditionnelles de femmes (Madagascar), construction, réhabilitation et assainissement d'habitats (Inde, Brésil, République Dominicaine, Madagascar), forage de puits/accès à l'eau/sensibilisation à l'hygiène de l'eau (Bénin, Inde), création de dispensaires (Brésil, République Dominicaine), mise en place de campagnes de dépistage, de soins et de distribution de médicaments (Inde, Madagascar, Vietnam, Afghanistan, Maroc, Ethiopie)

- UN PROMOTTEUR ET DIFFUSEUR DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA CITOYENNETE

"Les Hommes naissent libres et égaux en droits". La personnalité juridique, l'existence légale, reconnue, de tout individu, l'article premier et primordial de la DUDH est très loin d'être un acquis universel, or il est le socle de la citoyenneté et par extension de l'humanité dans nos sociétés. Légalisation d'enfants et jeunes et actions de sensibilisation (République Dominicaine, Madagascar), lutte contre la discrimination liée au handicap par des actions de sensibilisation (Madagascar), soutien aux initiatives de femmes (Madagascar)

- UN PROMOTTEUR ET DIFFUSEUR DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

L'arbre grandit et s'épanouit grâce à ses racines. Les Hommes aussi et l'Humanité également. Réalisation d'expositions en France sur les traditions orales (Tibet) et les savoir-faire ancestraux (Bulgarie, Inde), expositions parrainées par l'UNESCO sur le patrimoine immatériel dans nos missions dans le cadre du programme ONU "Culture de la Paix" 2000-2010, organisation de concerts de musiques traditionnelles (Equinoxes de la Paix, Arménie, ...), recherche des derniers détenteurs des savoirs culturels ancestraux, transmission et revitalisation (Laos: broderie au fil d'or, musique, danse, laque, création d'une école spécialisée / République Dominicaine: ébénisterie et broderie traditionnelles / Madagascar: artisanat traditionnel), vente en France d'artisanat traditionnel local rapporté des missions (marchés de Noël, expositions, forums...).

Dans son travail relatif au patrimoine culturel, MdS a été ou est soutenue par de nombreux collaborateurs professionnels ou passionnés:

- Parrains d'honneurs:

Monsieur Robert Laffont (+): éditeur

Maître Yehudi Menuhin (+): violoniste et chef d'orchestre

Yann Arthus-Bertrand: photographe, reporter, documentariste

- Collaborateurs:

Monique Houtart: licière de haute lice

Jean Fouin: architecte du patrimoine rural, titulaire d'une chaire à l'école d'architecture de La Villette, responsable départemental de la Fondation du Patrimoine, consultant auprès de l'UNESCO pour les expositions concernant l'architecture vernaculaire mondiale, géobiologue

Philippe Ducarin: architecte DPLG, spécialiste de l'architecture en bois, matériaux écologiques

Yannick Champain: architecte DPLG du patrimoine

Tiao Somsanith: descendant de la lignée royale lao, l'une des dernières "mémoires vivantes" de la culture lao ancestrale

Hervé Nègre: photographe

Catherine Choron-Baix: spécialiste d'anthropologie urbaine auprès du CNRS

Denise Fouin: éditrice, spécialiste en artisanat ancien, création de collections en France, en Europe et à l'international, élaboration d'images de marques pour les grands créateurs français et américains, a dédié toute sa vie à la préservation du patrimoine architectural vernaculaire en voie de disparition

Héroid Alexanian: Président de la l'association "Trans-missions", ancien Directeur de la Maison de la Culture Arménienne à Paris, spécialiste des écrits anciens arméniens

Hubert Astier: Initiateur et co-fondateur de la Fondation du Patrimoine en France, ancien Directeur du Château de Versailles

Laure de Hartingh: Directrice artistique en charge des expositions de MdS concernant le patrimoine immatériel, spécialiste des contes et légendes issus de la tradition.

Et bien d'autres...

7. Ses expériences de coopération avec les communautés, les groupes et les praticiens du patrimoine culturel immatériel

Le Comité évalue si l'ONG qui fait une demande d'accréditation « coopère, dans un esprit de respect mutuel avec les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus créant, pratiquant et transmettant le patrimoine culturel immatériel » (Critère D). Décrivez brièvement ici ces expériences.

350 mots maximum ; veuillez ne pas joindre des informations complémentaires.

Très sensible à la culture quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne, la Fondatrice de MdS, Madame Denise FOUIN, a toujours mis un point d'honneur à valoriser et diffuser le patrimoine culturel des communautés auprès desquelles l'association travaille, quel que soit le type d'action menée.

A l'écoute des communautés, des partenaires locaux (institutionnels, étatiques, non-gouvernementaux ou encore individuels) et épaulée par des "professionnels" de la culture, depuis près de 20 ans, MdS est devenu un véritable outils au service des individus pratiquant le patrimoine culturel immatériel afin qu'ils puissent le transmettre aux jeunes générations, le revitaliser et le promouvoir au niveau local et régional mais également à l'international par le biais des expositions et concerts en France et en Europe organisés et présentés par MdS.

Exemples de collaboration:

- République Dominicaine: création dans les bateys (villages de réfugiés haïtiens) d'ateliers d'ébénisterie et de broderie d'artisanat ethnique traditionnel haïtien.
- Bulgarie: création d'un atelier de tissage contemporain respectant la tradition ancestrale sous l'impulsion de Monique Houtart, licière de haute lice, ayant inventorié et répertorié les kilims anciens des 16^e, 17^e et 18^e siècles.
- Madagascar et Liban: aide à la mise en place de coopératives artisanales traditionnelles de femmes en difficulté.
- Inde du sud: soutien d'une association de femmes perpétuant la technique des kalamkaris.
- Musique: organisation des "Equinoxes de la Paix", c'est-à-dire au printemps et à l'automne, organisation de concert de musiques traditionnelles arménienne, indienne, libanaise, congolaise, tzigane... (cf. Fondation Yehudi Menuhin)
- Laos: recherche des derniers détenteurs des arts ancestraux sous l'impulsion et avec Tiao Somsanith, création d'une école spécialisée pour la transmission de ces arts à la jeune génération, production d'un reportage sur la broderie au fil d'or en partenariat avec le CNRS (avec Madame Catherine Choron-Baix pour le CNRS)
- Expositions: exposition à la FNAC "Les Halles" (Paris) et Bruxelles sur les traditions orales tibétaines; exposition itinérante à la Mairie de Paris, en France et en Europe sur les traditions haïtiennes, enregistrement de chants et spécificités de langage; exposition parrainée par l'UNESCO dans le cadre du programme "Culture de la Paix".

8. Documentation sur les capacités opérationnelles de l'organisation

Les Directives opérationnelles (paragraphe 97) exigent qu'une organisation demandant une accréditation soumette des documents prouvant qu'elle possède les capacités opérationnelles énoncées au Critère E. Ces pièces justificatives peuvent revêtir plusieurs formes, selon le régime juridique en vigueur dans chaque pays. Les documents présentés doivent être traduits si possible en français ou en anglais dans le cas où les originaux seraient dans une autre langue. Identifiez clairement les pièces justificatives avec le(s) point(s) (8.a, 8.b ou 8.c) auxquels elles se réfèrent.

8.a. Membres et personnel

La preuve de l'implication des membres de l'organisation telle que demandée au critère E (i) peut prendre des formes aussi diverses qu'une liste des directeurs, une liste du personnel et des statistiques sur la quantité et les catégories de membres ; une liste complète des membres, n'est en principe, pas nécessaire.

Veillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.a »

8.b. Personnalité juridique reconnue

Si l'organisation a une charte, des articles de constitution, un règlement intérieur ou un document de création équivalent, un exemplaire doit être joint. Si, dans le cadre de la législation nationale en vigueur, l'organisation a une personnalité juridique reconnue par des moyens autres qu'un acte de constitution, veuillez fournir les pièces justificatives (par exemple, par la publication d'une annonce dans une gazette ou un journal officiel) montrant comment cette personnalité juridique a été établie.

Veillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.b »

8.c. Durée d'existence et activités

Si cela n'est pas déjà clairement indiqué dans les documents fournis au point 8.b. veuillez présenter les pièces justificatives prouvant que l'organisation existe depuis au moins quatre ans lors de sa demande d'accréditation. Veuillez présenter les documents montrant qu'elle a mené des activités de sauvegarde appropriées durant cette période, y compris celles décrites au point 6.c ci-dessus. Des documents supplémentaires tels que des livres, des CD, des DVD ou des publications similaires ne peuvent être pris en compte et ne doivent pas être soumis.

Veillez présenter les pièces justificatives, en les identifiant « point 8.c »

9. Personne à contacter pour la correspondance

Donnez le nom, l'adresse complète et tout autre renseignement pour contacter la personne à qui toute correspondance concernant la candidature doit être adressée. Si une adresse électronique ne peut être donnée, indiquez un numéro de télécopie.

Titre (Mme/M., etc.) :	Madame
Nom de famille :	FOUIN
Prénom :	Denise
Institution/fonction :	Fondatrice et Directrice de MdS
Adresse :	BP 172 - 91150 ETAMPES - FRANCE
Numéro de téléphone :	01.69.78.28.93
Numéro de fax :	01.69.78.28.93
Adresse électronique :	siege@maison-de-sagesse.org
Autres informations pertinentes :	www.maison-de-sagesse.org

10. Signature :

Le formulaire doit inclure la signature de la personne habilitée à signer pour le compte de l'organisation qui demande l'accréditation. Les demandes sans signature ne peuvent être prises en compte.

Nom :	FOUIN Denise
Titre :	Fondatrice et Directrice
Date :	19 août 2011
Signature :	<i>Denise Fouin</i>

Aide humanitaire aux enfants du monde
LA
MAISON DE SAGESSE
BP 172 - 91150 ETAMPES
Tél./Fax : 00331.69.78.28.93
www.maison-de-sagesse.org
Organisation Internationale Non Gouvernementale
en relations opérationnelles avec l'UNESCO

Point 8 . A



aide humanitaire
aux enfants du monde

COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2011

Association loi 1901 créée
dans le respect de la
convention internationale
des Droits de l'Enfant

Organisation non gouverne-
mentale en relations opéra-
tionnelles avec l'UNESCO

Membre de la Fédération
« La Voix de l'Enfant »

Palmes d'or 2001
de la Fondation du Bénévolat

Mention spéciale 2004
du Jury de la Commission
Nationale Consultative des
Droits de l'Homme de la
République Française

Parrainage :
Yehudi Menuhin

Président d'honneur :
Robert Laffont

Fondatrice :
Denise Fouin

Présidente :
Bénédicte Bodin

*"Rien d'essentiel ne sera fait
tant que des enfants seront maltraités"*

Siret 43181604000015 - APE 853K

e.mail :
siege@maison-de-sagesse.org

adresse postale : BP 172
91150 Etampes

Tél./Fax : 01 69 78 28 93
du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 17h

en cas d'urgence :
Tél./répondeur : 01 69 95 30 23

siège social :
Hôtel de ville d'Etampes
91150 Etampes

www.maison-de-sagesse.org

BUREAU

- **Bénédicte BODIN : Présidente**

Adresse : 20, Rue Louis Dardenne – 92170 VANVES

Profession : Directrice de magasin

Nationalité : Française

Signature :

- **Heather TATHAM : Vice-présidente**

Adresse : 1, Villa de la Renaissance – 75019 PARIS

Profession : Chargée de communication

Nationalité : Irlandaise

- **Nahla BAHNINI : Secrétaire Générale**

Adresse : 1, Rue Villaret de Joyeuse – 75017 PARIS

Profession : Directrice

Nationalité : Française

- **Malak MOULINE : Trésorière**

Adresse : 14, Rue de la Vallée – 91150 BRIERES LES SCELLES

Profession : Pharmacienne

Nationalité : Française

Signature :



aide humanitaire
aux enfants du monde

Association loi 1901 créée
dans le respect de la
convention Internationale
des Droits de l'Enfant

Organisation non gouverne-
mentale en relations opéra-
tionnelles avec l'UNESCO

Membre de la Fédération
« La Voix de l'Enfant »

Palmes d'or 2001
de la Fondation du Bénévolat

Mention spéciale 2004
du Jury de la Commission
Nationale Consultative des
Droits de l'Homme de la
République Française

Parrainage :
Yehudi Menuhin

Président d'honneur :
Robert Laffont

Fondatrice :
Denise Fouin

Présidente :
Bénédicte Bodin

*"Rien d'essentiel ne sera fait
tant que des enfants seront maltraités"*

Siret 43181604000015 - APE 853K

e.mail :
siege@maison-de-sagesse.org

adresse postale : BP 172
91150 Etampes

Tél./Fax : 01 69 78 28 93
du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 17h

en cas d'urgence :
Tél./répondeur : 01 69 95 30 23

siège social :
Hôtel de ville d'Etampes
91150 Etampes

www.maison-de-sagesse.org

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Bénédicte BODIN

Adresse : 20, Rue Louis Dardenne – 92170 VANVES

- Heather TATHAM

Adresse : 1, Villa de la Renaissance – 75019 PARIS

- Nahla BAHNINI

Adresse : 1, Rue Villaret de Joyeuse – 75017 PARIS

- Malak MOULINE

Adresse : 14, Rue de la Vallée – 91150 BRIERES LES SCELLES

- Jean-Louis GALLO

Adresse : 16, Quai Alphonse Le Gallo – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

- Mohamed AMRAOUI

Adresse : 55, Boulevard du Midi (Bât. B) – 93340 BEAUREGARD LE RAINCY

- Yara LAPIDUS

Adresse : 17 bis, Avenue Foch – 75116 PARIS

- Salima BOUHASSOUN

Adresse : 8, Rue du 14 Juillet – 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

- Fabrice TEICHER

Adresse : 29, Avenue de la République - 75011 PARIS

- Marcel DUCHAUCHOI

Adresse : 28, Rue du milieu – 89700 CHENEY

Organigramme

Bureau :

Présidente : Bénédicte Bodin
Vice Présidente : Heather Tatham
Secrétaire Générale : Nahla Bahnini
Trésorière : Malak Mouline

Permanents au siège :

Directrice : Denise Fouin
Chargée de programmes : Isabelle Loureiro
Coordinatrice de projets : Maëlle Brichard
Chargée de communication : Alicia Poncelet

Président d'honneur : Robert Laffont †
Parrain : Ychudi Menuhin †
Marraine : Yara Lapidus
Présidente : Bénédicte Bodin
Fondatrice : Denise Fouin

Administrateur :

Amraoui Mohammed,
Bodin Bénédicte,
Bouhassoum Salima,
Duchauchoi Marcel,
Gallo Jean-Louis,
Lapidus Yara,
Mouline Malak,
Tatham Heather,
Teicher Fabrice

FRANCE

Chargés de mission : Arnaud Pasquer
et Myriam Achaoui

MAROC

Chargés de mission : Mohammed Amraoui,
Jean-Paul Dunand et Malak Mouline

BÉNIN

Chargée de mission : Isabelle Loureiro
Volontaire sur le terrain : Frédérie Villon

BRÉSIL

Chargée de mission : Bernadette Marchand

INDE

Chargés de mission : Lucille et
Jean-Luc Plantier

LAOS

Chargés de mission : Gilles Lorgeou
et Hugues Mousset

VIETNAM

Chargé de mission :
François Pham

MADAGASCAR

Chargée de mission : Isabelle Loureiro
Volontaire sur le terrain : Maud Jeamin

Point 8 . C



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP

Tél : +33 (0)1 45 68 10 00
Fax : +33 (0)1 45 68 55 55

Le Directeur général

21 DEC. 1998

Référence : DG/7/679

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai décidé d'admettre l'Association "la Maison de sagesse" aux relations opérationnelles avec l'UNESCO en tant qu'organisation non gouvernementale nationale, conformément au chapitre II des Directives régissant les relations de l'UNESCO avec les ONG. J'informerai le Conseil exécutif de ma décision à sa 156e session (mai-juin 1999). Les avantages et obligations correspondant à cette relation sont précisés au chapitre II, articles 3 et 4, des Directives, dont je joins copie pour votre information.

Le terme "ONG en relations opérationnelles avec l'UNESCO" pourra désormais être utilisé pour faire état des rapports de votre organisation avec l'UNESCO.

Je me félicite à l'avance du nouveau partenariat qui s'ouvre avec votre organisation dans nos efforts communs au service de la coopération internationale et du développement.

Monsieur Ahmed Sayyad, Sous-Directeur général pour les relations extérieures, vous adresse sous pli séparé un courrier relatif à cette décision.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Federico Mayor".

Federico Mayor

Madame Denise FOUIN
Présidente
Maison de sagesse
Saint Apolline
1, rue de la Pelleterie
91780 CHALO-SAINT-MARS

Paris, le 13 juillet 2001

LE PRÉSIDENT
EV/BM

Madame Denise FOUIN
1, rue de la Pelleterie
91780 Châlo-Saint-Mars

Madame,

J'ai le plaisir de vous informer que, sur la proposition du Comité des Distinctions*, le Conseil de la Fondation a décidé de vous attribuer au titre de la promotion 2001 :

les Palmes d'Or

en reconnaissance des éminentes qualités que vous avez exprimées dans le cadre de vos activités bénévoles.

Au nom du Conseil mais aussi à titre personnel, je vous adresse mes plus vives félicitations et fais part de votre nomination au Maire de votre résidence par le même courrier.

Vous trouverez ci-joint le diplôme justificatif de votre qualité et un insigne dont le port vous servira de témoignage.

Une médaille commémorative susceptible d'être gravée à votre nom a été éditée. Toutefois, son coût, compte tenu de nos moyens financiers (nous n'avons comme recette que la cotisation de nos membres) ne peut être pris en charge par la Fondation. Si vous le souhaitez, elle pourra être mise à votre disposition au prix de 250, 00 Francs (frais d'envoi compris).

En vous renouvelant mes félicitations, je vous prie d'agréer, Madame, mes hommages respectueux.

Très fidèle et amical souvenir,



Bernard MARIE

PS : * Ce Comité représentant les principaux secteurs de la vie associative, composé de Monsieur Claude COLLARD, Président d'Honneur du Comité National Olympique et Sportif Français ; de la championne olympique Madame Jennie LONGO ; de Monsieur Bernard MARIE, Président de la Fondation du Bénévolat ; du Professeur Denys PELLERIN, membre de l'Académie Nationale de Médecine et du Comité Consultatif National d'Éthique ; de Maître François DUNAN, Prieur de l'Archiconfrérie de la Miséricorde ; de Monsieur Eric PAREYDT, représentant de l'Association des Maires de France et de Madame Marie-Françoise CATHALA, Présidente de l'Union Nationale Culture et Bibliothèques Pour Tous, était présidé par le Médiateur de la République, Monsieur Bernard STASI.

Fondation du Bénévolat

(Reconnue d'Utilité Publique par décret du 5 mai 1995)



*L'homme le plus heureux est celui qui
fait le bonheur d'un plus grand nombre d'autres.*

DIDEROT

La Fondation du Bénévolat décerne à *Madame Denise FOUIN*

en reconnaissance de mérites acquis dans des activités généreuses et désintéressées

Les Palmes d'Or

Fait à Paris, le 13 juillet 2001

Le Président
du Comité des
Distinctions

Le Président
de la Fondation
du Bénévolat

LA PETITE GAZETTE LAO DE LUANG PRABANG N° 1

Orléans le 10/12/2009

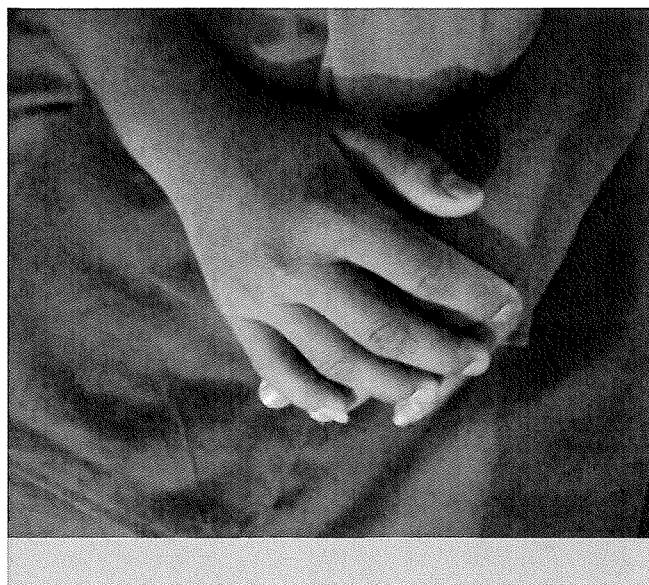
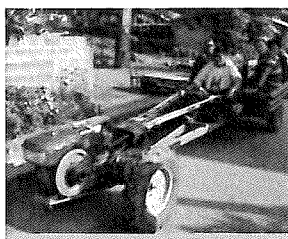
Chers amis,

Nous sommes ravis de pouvoir vous rendre compte de notre dernière mission dans la province de Luang Pragang, située au nord du Laos. Il nous tardait de constater et ainsi vous traduire l'impact de nos premières démarches via le soutien très précieux de vos dons, assurément fraternels.

Nous vous avons sollicités, entre autre, pour l'acquisition d'un motoculteur et de tous ces accessoires, destiné en priorité à la famille Chantri. La livraison du matériel est intervenue en avril dernier à la grande joie de nos amis Laotiens.

Il y a très peu de temps, début décembre, motoculteur et remorque en tête, nous avons rejoint les rizières de Lunt (Mr Chantri). En friche lors de notre dernier passage, la transformation était spectaculaire et quelle excellente nouvelle de découvrir l'alignement des sacs de riz, une première récolte de 2 tonnes ! (contre quelques centaines de kilos auparavant manuellement).

Un vrai succès donc... synonyme d'une autosuffisance espérée par cette grande famille depuis longtemps. Elle organisa au village une cérémonie, le baci, (rituel Laotien de bénédiction aux invités) cette conviviale



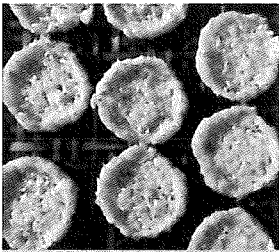
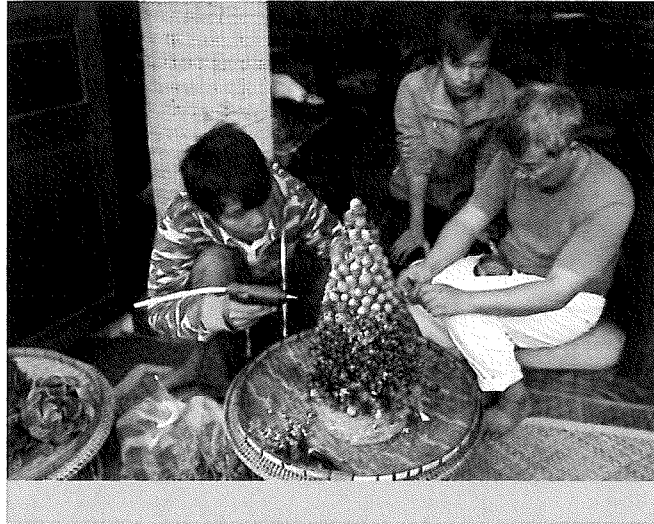
manifestation s'adressait à tous les intervenants ayant supportés ensemble ce projet et nous tenions donc à vous transmettre tous les nombreux vœux de bonheur vous étant destinés. Sachez que nous avons fait appel aux 32 esprits protecteurs !!!

Constat également très agréable concernant Lunt, fort de cette récolte réussie il se consacre davantage à transmettre son savoir de musicien aux jeunes générations, il s'implique dans la formation et continue à pratiquer son art. Cet aspect nous réjouit car la propagation du savoir nous apparaît fondamentale.

Notre second projet concernait le parrainage des frais de

logement, de 2 jeunes étudiants : Sengsouliga et Souliya, tous deux en Ecole Supérieure d'Architecture. Grâce à votre aide nous avons pris en charge l'année 2009. (soit 32 euros par mois par étudiant) Leur motivation et les résultats obtenus nous incitent à poursuivre ce soutien.

Notre engagement pour le premier semestre 2010 est donc d'ores et déjà maintenu. Ceux-ci se montrent de surcroît responsables et souhaitent, avec leurs familles, vous remercier très intensément... étant parfaitement conscients de cet immense privilège... Parallèlement à leurs études ils continuent la pratique de la musique traditionnelle et leurs progrès dans ce domaine sont indéniables.



Tiao Nithakhong Somsanith, que tout le monde surnomme Nith, artiste et brodeur au fil d'or, œuvre depuis de nombreuses années à la sauvegarde du patrimoine artistique et culturel Lao. Ce formateur passionné ne cesse de transmettre ses connaissances à de nombreux jeunes Laotiens, il a ainsi humblement développé bon nombre d'enseignements, notamment dans les domaines de : la musique, la danse, la broderie, la laque, les créations florales, etc... C'est ainsi qu'une troupe s'est patiemment constituée proposant des prestations

tarifées, principalement axées sur la musique et la danse. Une trentaine de personnes, jeunes en majorité, se responsabilisent et travaillent avec un enthousiasme fort réjouissant. La démarche initiative, qualitative et respectueuse des traditions reste primordiale pour Nith, qui est et restera leur "grand frère". Mais les moyens financiers ne sont pas toujours présents et c'est ainsi que nous envisageons notre prochaine action : la création d'un atelier de confection permettant la fabrication de costumes traditionnels, nécessaires pour la troupe, ainsi que la création de textiles susceptibles d'être

proposés à la vente, ce qui devrait permettre d'employer plusieurs personnes et par extension de pouvoir créer un petit commerce équitable de qualité qui s'autofinancera très rapidement. Ces besoins concernent l'acquisition de matériel de confection : machine à coudre, sur piqueuses, ourleuses, etc.... Actuellement nous en affinons et finalisons le coût global afin d'acheter aux mieux ces outils de travail.

Sachez également que durant chacun de nos périodes Laotiens, nous leurs fournissons médicaments et lunettes correctives de vue, ainsi que des vêtements et autres petits accessoires, nécessaires à la vie de tous les jours.

Nous tenions particulièrement à vous remercier, toutes et tous, de votre solidarité d'hier, d'aujourd'hui et nous espérons de demain, vers un partenariat fraternel qui emplira nos cœurs d'espoir et de partage. Nous restons à votre disposition et serons heureux de partager avec vous nos informations.

Bien amicalement et "Khàwp jai lài lài" ("merci beaucoup" en Lao).

Gilles LORGEQU, chargé de Mission 06 10 51 48 48
Hugues MOUSSET, bénévole 06 80 62 57 86
Et la participation d'Alain MENONI, 06 83 82 11 68



SOUTENIR L'ASSOCIATION...

Partenaire..... toute somme, modique soit-elle, nous sera extrêmement précieuse
Donateur..... 100 €
Bienfaiteur..... 300 €
Mécène..... à votre convenance, suivant votre générosité.

→ Pour une totale transparence, tout chèque devra être rédigé exclusivement à l'ordre de : "La Maison de Sagesse – Mission LAOS – Projet Luang-Prabang"

→ Chaque don recevra dans les plus brefs délais, de la part de l'association "La Maison de Sagesse", un **reçu fiscal** permettant une **déductibilité de 66%**, suivant la législation en vigueur.

→ Adresse de l'association : Maison de sagesse - Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de ville
BP 172 – 91150 ETAMPES (tél.01 69 78 28 93, e-mail : siège@maison-de-sagesse.org)

